

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 18 du 27 avril 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

fixant les règles d'organisation générale et la nature de l'épreuve du concours réservé d'accès au premier grade du corps des infirmiers civils en soins généraux et spécialisés du ministère de la défense.

Du 9 mars 2017

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

ARRÊTÉ fixant les règles d'organisation générale et la nature de l'épreuve du concours réservé d'accès au premier grade du corps des infirmiers civils en soins généraux et spécialisés du ministère de la défense.

Du 9 mars 2017

NOR D E F H 1 7 0 7 2 5 1 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

A compter du 21 avril 2017 : Arrêté du 16 juin 2014 (JO n° 153 du 4 juillet 2014, texte n° 35 ; signalé au BOC 36/2014 ; BOEM 252-3.5.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 252-3.5.2

Référence de publication : JO n° 93 du 20 avril 2017, texte n° 21 ; signalé au BOC n° 18/2017.

JO n° 93 du 20 avril 2017, texte n° 21